

Une auto-école solidaire itinérante dans le Morbihan

Depuis le début de l'année, la structure Neo Mobilité, membre du groupe Neo 56 (Groupement économique solidaire basé dans le Morbihan, ndlr) propose un nouveau service pour faciliter le retour à l'emploi : une auto-école solidaire itinérante. Cette initiative, baptisée « Itinéraire'B », est la première du genre en Bretagne et la deuxième en France (une expérience similaire existe à Rodez dans l'Aveyron) à avoir la particularité d'être « itinérante ». Comme pour les auto-écoles sociales sédentaires, elle a pour objectif de permettre à des personnes pour lesquelles le fonctionnement en auto-école « classique » n'est pas adapté pour améliorer le retour à l'emploi. « *Ce peut être des personnes qui ont connu des échecs scolaires ou professionnels, qui ont perdu confiance en eux, qui sont confrontés à des soucis de mémorisation, de stress* », explique Dany Branchet, responsable du projet. Toutes seront des personnes engagées dans des démarches d'insertion, pour lesquelles la mobilité est un frein dans le retour à l'emploi. « *Allocataires du RSA, demandeurs d'emplois indemnisés ou non, allocataires d'AAH (allocation adulte handicapé, ndlr), salariés en parcours d'insertion...ils nous seront envoyés par des référents sociaux, le Pôle Emploi, la Mission Locale, des conseillers en insertion professionnelle...* », précise Dany Branchet.

20 candidats la première année

Concrètement, l'auto-école qui sera donc itinérante se déplacera pour des modules théoriques sur le code de la route dans quatre communes : Questembert, Muzillac, Elven et Sarzeau. « *Globalement, notre action se déroule sur les secteurs du nord de Vannes Agglomération, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, le Pays de Questembert et la Presqu'île de Rhuys* », détaille Dany Branchet. Le choix de

cette zone d'action répond à une problématique liée aux transports. *« Il y a une auto-école sociale sur Vannes, mais les habitants de la zone où nous agissons ont des difficultés à y accéder, étant donné le peu de transports en commun qui existent »*, poursuit la chargée de mission.

Les bénéficiaires de l'auto-école sociale itinérante pourront s'inscrire pour une période de 18 mois. Tous participeront à hauteur de 30 euros par mois pendant 12 mois, et 50 euros les six mois suivants. *« La première année, nous pensons commencer avec un groupe de 20 personnes »*, estime Dany Branchet. Et les projets ne manquent pas pour la suite. *« Après, nous avons pour objectif d'embaucher un deuxième moniteur. Et de développer aussi la partie théorique, en proposant des cours de soutien au code pour les personnes inscrites en autos-écoles classiques, ou encore de développer des ateliers auprès des séniors »*. La route semble donc toute tracée !

Plus d'infos

<http://www.neo56.org>